

*Procès-verbal du BUREAU REGIONAL N°10
Du 25 février 2019 à la Ligue Ile de France*

Nom	Prénom	Fonction	Adresse Mail	Présent	Excusé	Absent
ASSET	Astrid	Secrétaire Générale Adjointe	aasset@basketidf.com	X		
AUGER	Christian	Président	cauger@basketidf.com	X		
CABALLO	Philippe	1 ^{er} Vice-Président	pcaballo@basketidf.com	X		
COLLET	Thomas	2 ^{ème} Vice-Président	tcollet@basketidf.com	X		
CRESPIN	Hélène	Vice-Présidente Sportive (Jeunes)	hcrespin@basketidf.com	X		
DEVILLARD	Chantal	Trésorière Générale	cdevillard@basketidf.com	X		
DUDIT	Thierry	Mission Grand Projet	tdudit@basketidf.com	X		
DURAND	Marceau	Secrétaire Général	mdurand@basketidf.com	X		
MARZIN	Christian	Président Discipline Juridique	cmarzin@basketidf.com	X		
PHILIPPE	Sylvie	3 ^{ème} Vice-Présidente	sphilippe@basketidf.com	X		
SAVIGNY	Alain	Trésorier Général Adjoint	asavigny@basketidf.com	X		
SOUDANI	Djamel	Président C.R.O.	dsoudani@basketidf.com	X		

Assistent :

Nom	Prénom	Fonction	Adresse mail	Présent	Excusé	Absent
VALLEJO	Sandra	Cheffe de Cabinet	svallejo@basketidf.com	X		
BALLARINI	Ivano	Directeur Territorial	iballarini@basketidf.com		X	
OLIVERI	Michel	Resp. Technique Pôle F.	moliveri@basketidf.com		X	
LE BRIGANT	Gaëtan	Resp. Technique Pôle M.	glebrigant@basketidf.com	X		
ROLLEE	Stéphane	Directeur	srollee@basketidf.com	X		

PROCHAIN BUREAU REGIONAL le lundi 11 mars 2019 à 19h00



OUVERTURE DE SÉANCE

Point sur les licences au 19 février 2019 :

	75	77	78	91	92	93	94	95
Juin 2016	6204	9468	10715	9344	9372	7116	8824	7553
Juin 2017	6677	9786	10918	9659	9173	7038	9192	7824
Juin 2018	6881	9445	10529	9361	9149	6646	8648	7524

CD	Compét.	Avenir	OBE	OBC	OBL	Total	%/jour/jour
78	10382	188	2686	1249	1370	15953	0,5%
91	9219	113	405	1443	1369	12640	-1%
92	8832	0	57	1371	914	11266	-1,8%
77	8988	296	726	569	328	10984	-2,8%
75	6555	0	385	2208	876	10099	-3,6%
95	7469	6	100	1859	167	9696	0,7%
94	8291	9	750	0	10	9154	-1,6%
93	6457	0	51	197	0	6798	-1,2%

Licences FFBB : 642221 (dont 509188 licences compétitions, soit -1,7% (-8560))

Part Féminines / Masculins en Ile de France :

	2015-2016		2016-2017		2017-2018		2018-2019	
Hommes	52016	75,83%	53298	75,85%	52022	76,3%	49913	75,4%
Femmes	16580	24,17%	16969	24,15%	16161	23,7%	16280	24,6%

Comparatif des licences sur les LIGUES :

LIGUE	Compét.	Avenir	OBE	OBC	OBL	Total
IDF	66193	612	5160	8896	5034	85895
ARA	74052	293	6062	1535	410	82352
PDL	63657	867	13714	794	335	79367
NAQ	52509	527	11644	1297	362	66339
GES	38758	21	22497	53	33	61362
HDF	47152	81	4240	326	212	52011
OCC	35102	11	5913	2472	385	43883
BRE	32610	25	3359	206	585	36785
PAC	25992	1686	5904	705	0	34287
CVL	21288	488	7663	82	38	29559
NOR	22921	169	3489	599	0	27178
BFC	15843	36	3995	786	63	20723
COR	1072	0	0	218	0	1290

POINT n°1 : Budget prévisionnel 2019 : Chantal DEVILLARD

La trésorière présentera le budget prévisionnel 2019.

Décision du Bureau :

Chantal DEVILLARD et ou Alain SAVIGNY, doivent impérativement valider tous les devis, afin de pouvoir suivre les dépenses.

Pour nos organisations bénéficiant d'encadrements spécialisés il ne faut plus faire de fiche de frais bleu, des contrats de travail et des feuilles de salaire devront être proposés aux intervenants.

RDV pris avec le CREDIT MUTUEL afin de négocier une dotation plus importante que celle alloué actuellement.

A réfléchir Augmentation des licences ou des formations.

Budget à retravailler pour le Bureau du 1er Avril et validation au Comité Directeur du 25 mai 2019.

POINT n°2 : 20 ans Pôle Masculin : Philippe CABALLO

Les 20 ans du Pôle Espoir Masculin se dérouleront le samedi 29 juin au CREPS de CHATENAY-MALABRY. Afin de pouvoir envoyer les invitations le plus rapidement possible, le Bureau doit valider les tarifications des personnes supplémentaires aux invités.

Décision du Bureau : Pour les joueurs majeurs un seul accompagnant pris en charge, pour les joueurs mineurs 2 accompagnants.

POINT N°3 : Observations des arbitres et des OTM, passage en CAISSE de PEREQUATION. Marceau DURAND

Actuellement, l'ensemble des observateurs (arbitres ou OTM) est indemnisé par la Ligue. A la Fédération, l'ensemble des observateurs est indemnisé par les clubs puisque ces coûts sont intégrés à la caisse de péréquation.

Question : Faut-il faire passer ces coûts pour la saison 2019-2020 dans la caisse de péréquation ?

Décision du Bureau :

9 voix pour

3 voix contre

POINT N°4 : Question du CD 78 : Gilles GALCERAN écrit :

« Dans le cadre de notre politique de développement du Basket dans le milieu rural, nous avons pris l'initiative de démarcher, dans un premier temps, les foyers ruraux.

Notre but était de pouvoir les affilier en club VxE et de leur permettre de faire des licences fédérales VxE. Nous avons donc démarré en 2018 cette démarche et avons déjà un foyer rural prêt à rentrer dans la famille fédérale. Malheureusement l'administration / informatique fédérale n'arrivant pas à suivre les annonces faites par notre Président Fédéral, il est actuellement impossible de faire des licences VxE (seules les 5x5 et 3x3 sont possibles).

Afin de ne pas perdre le foyer rural et de faire échouer toute notre démarche comme un château de carte, nous avons donc décidé de ne plus attendre et d'affilier le foyer en club 5x5 avec des licences 5x5.

Etant donné que nous nous étions engagé à facturer 10€ la licence VxE conformément au tableau fédéral, nous allons prendre à notre charge le complément (parts Ligue et Fédération).

Pour information, nous avons également offert des kits pédagogique, matériel et administratif au foyer.

J'aimerais savoir si la Ligue voudrait bien nous accompagner dans notre démarche et renoncer à sa part sur les licences que nous enregistrerons dans le cadre des clubs ruraux qui ont vocation à pratiquer le VxE.

En ce qui concerne les animations rurales prévues par la commission développement de la Ligue, nous préférons pour l'instant attendre la création de clubs VxE dans les zones rurales des Yvelines avant de vous solliciter pour l'organisation d'un camp sur place.

Ceci permettra à la Ligue de nous accompagner dans notre démarche et d'avoir un support local pour transformer l'évènement en licences VxE (lorsqu'elles existeront). »

Décision du Bureau :

1 voix pour

10 voix contre

1 abstention

POINT N°5 : Validation de documents. Philippe CABALLO

Dans le cadre de l'Institut Régional de Formation, nous avons l'obligation d'avoir des documents spécifiques pour les formations (voir espace membre) :

- Règlement intérieur.
- Conditions générales des ventes des formations.

Décision du Bureau :

A remettre au prochain Bureau du 11 mars 2019

POINT N°6 : Consultation sur la charte des officiels. Sylvie PHILIPPE

L'ensemble des Comités et des Ligues doivent faire leurs remarques et suggestions pertinentes, dans l'intérêt général pour le 28 février 2019. [Voir pièce jointe N°1.](#)

Présentation des réflexions de la CRO. Djamel SOUDANI nous fait une proposition de document pour la fin de semaine.

POINT N°7 : Contribution du mouvement sportif au grand débat. Christian AUGER

Compte tenu de la date limite d'envoi des contributions fixée au 15 mars et des vacances scolaires, le CROS organisera une réunion d'une durée de trois heures, portant sur une question intéressant particulièrement le mouvement sportif :

- **Mercredi 13 mars entre 19h00 et 22h00** : A travers la lutte contre les discriminations dans le sport, peut-on construire une société plus solidaire et tolérante ? Pourquoi et comment ?

POINT N°8 : Point sur l'organisation de l'AG. Sandra VALLEJO / Marceau DURAND

Informations. Il faut faire une réunion la veille de L'AG pour vérifier les pouvoirs réunion à 18h au siège de la Ligue Ile de France et horaire limite pour le dépôt des pouvoirs. Faire une note aux clubs.

POINT N°9 : Retour éventuel sur le CD du 16 février 2019 Christian AUGER

Pour information.

POINT N°10 : Retour tournoi des AS : Sylvie Philippe

Bon retour de la part des clubs formule très agréable qui donne un vrai intérêt à la première phase. Sandra VALLEJO doit adresser un courrier de remerciement au club recevant.

POINT N°11 : Retour TIC ZONE NORD EST Philippe CABALLO

Double du Val de Marne avec une très belle finale en garçon. Félicitations au clubs 77 pour l'organisation.

Questions diverses

Marceau DURAND :

Nouvelle possibilité d'avoir une double licence pour les entraîneurs et assistants salariés de JEEP ELITE et PROB désirant jouer dans un club correspondant à leur niveau de pratique.

Philippe CABALLO :

Que prenons-nous comme décision suite au conseil de discipline de l'association des Pôles Espoirs du CDFAS qui a exclu définitivement Aisse COULIBALY.

Décision du Bureau :

Le Bureau Régional décide que conformément au règlement intérieur du Pôle, la famille devra régler le montant des sommes dues jusqu'à la fin de l'année. Soit de mars à juin 2019 : 4 fois 260€ pour un total de 1040€.

ACTIVITES DE LA LIGUE

PÔLE FORMATION/EMPLOI.

- ✓ **CIC U14**
<https://www.basketidf.com/le-camp-inter-comites-u14-a-detecte-ses-potentiels-2019/>
- ✓ **Femme dirigeante et alors ?**
11 femmes dirigeantes sont inscrites à la formation.

TAPILY Kadiatou	CSMF / PBA	Présidente
CONDAMINET CHRISTINE	ASOB	SG CD 94
STIEVENART FLORENCE	Paris Académie Respect Intégrité Sport	Présidente
Isabelle PELA-HWOWEN HANAUER	EIFFEL BASKET CLUB	SECRETAIRE / CORRESPONDANTE
Barba Carole	Aulnay Fusion basket	Présidente
Vernerey	ECL chevilly-larue	Dirigeante
ORLANDINI MARILYN	USD CHARONNE	PRESIDENTE
Touzalin genevive	Ozoir basket club 77	correspondante et responsable formation otm et arbitre
Pruvost Cindy	Eiffel Basket Club	Présidente
PHILIPPE SYLVIE	USM PLESSIS TREVISE	PRESIDENTE
Dweadary Nuha	Levallois sporting club (lsc)	Dirigeante et OTM

PÔLE CITOYENNETÉ ET DÉVELOPPEMENT.

- ✓ **Challenge benjamins**
Le challenge benjamin se fera le samedi 9 mars 2019 à l'INSEP en lever de rideau d'un match de NF1.
 - Convocation des jeunes à 12h
 - Début des épreuves à 12h30
 - Fin des épreuves à 14h
 - Match à 15h

HOMOLOGATION DES PV des commissions régionales.

Pièce jointe N°2 : 20190201-IDF-PS-CR CRO du 1er février 2019

Pièce jointe N°3 : 20190208-IDF-PS-CR CRO du 8 février 2019

Pièce jointe N°4 : 20190215-IDF-PS-CR CRO du 15 février 2019

Pièce jointe N°5 : 20190222-IDF-PS-CR CRO du 22 février 2019

Pièce jointe N°6 : 20190123-IDF-PE-CR Patrimoine du 23 01 19

Pièce jointe N°7 : 20190201-IDF-PS-CR CSR du 1er février 2019

Pièce jointe N°8 : 20190208-IDF-PS-CR CSR du 8 février 2019

Pièce jointe N°9 : 20190211-IDF-PF-CR CTR du 11 février 2019

Fin de la réunion 22h20

Le Secrétaire Général
Marceau DURAND
(signé)

Le Président
Christian AUGER
(signé)